



Traité Nazir

Michna 1 - Chapitre 6

שלושה מינים אסורין בנזיר--הטומאה, והתגלחת, והיוצא מן הגפן: שכל היוצא מן הגפן, מצטרפין זה עם זה. ואינו חייב, עד שיאכל מן הענבים כזית; משנה הראשונה, עד שישתה רביעית יין. רבי עקיבה אומר, אפילו שרה פיתו ביין, ויש בה כדי לצרף כזית--חייב.

Un Nazir est soumis à trois sortes d'interdits :

[Ceux liés à] l'impureté, [ceux liés à] la coupe [de cheveux] et [ceux liés aux] produits de la vigne.

(Et) tous les produits de la vigne s'associent entre eux.

(Et) il n'est pas sanctionné tant qu'il n'a pas mangé l'équivalent du volume d'une olive, de raisin.

Selon une première version de la Michna : Tant qu'il n'a pas bu un Revi'it de vin.

Rabbi 'Akiva dit : « Même s'il a trempé son pain dans le vin, et qu'il y a de quoi compléter l'équivalent d'une olive, il est sanctionné.



La Clé de la Vie

Se préparer physiquement et spirituellement aux douleurs de l'accouchement.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions